

bloc
note

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris, association à but non lucratif (loi du 1^{er} juillet 1901), régi par la loi 77.2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, que préside Madame Jacqueline Nebout, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Environnement, a notamment pour mission de sensibiliser les Parisiens aux problèmes de conservation du patrimoine bâti et de l'amélioration de l'environnement quotidien.

C'est à ce titre qu'un travail de réflexion sur le thème "Opération de ravalement et réhabilitation des façades" a débuté en 1984. Il a donné lieu à la création d'une commission chargée de préparer une étude concluant à des solutions et des propositions de nature à améliorer sensiblement les opérations de ravalement qui sont pratiquées à Paris.

Ce travail est coordonné par le CAUE de Paris avec la participation des professionnels, de la Direction de la Construction et du Logement de la Ville de Paris, de la Direction régionale de l'Architecture et de l'Environnement d'Ile-de-France, du Conseil régional de l'Ordre des Architectes, de la Fédération du Bâtiment, de la Fédération nationale des Agents immobiliers et Mandataires, de la Chambre syndicale des Propriétaires d'Immeubles, et de l'Union départementale des Chambres syndicales d'Artisans.

Le ravalement des façades, au terme de l'article (L. 132. C.C.H) doit être considéré comme une opération destinée à assurer la tenue en bon état de propreté des immeubles et comme une action d'entretien des façades.

A ce double objectif de propreté et d'entretien, la Ville de Paris souhaite également joindre la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain, tant est importante la qualité de son patrimoine bâti monumental autant que domestique.

La mise en valeur d'un tel patrimoine passe par la sensibilisation, l'information et la motivation des propriétaires, ce qui devrait permettre de planifier dans les meilleures conditions l'opération de ravalement, tant du point de vue qualitatif (valeur architecturale et esthétique du bâti) que pratique (administratif, financier et technique).

La campagne d'information des propriétaires, du public et des professionnels, devrait commencer au quatrième trimestre 1986, dans un premier temps, en secteur expérimental (13^e et 19^e arrondissements).

• Le CAUE de Paris réalise un relevé des façades sur rue, destiné à une information personnalisée des propriétaires d'immeuble sur la qualité architecturale de leur patrimoine.

• Une structure d'accueil pour le public et les professionnels sera mise en place au dernier trimestre 1986.

• Une plaquette technique "Les enduits extérieurs plâtre et chaux en Ile-de-France" a été réalisée par le CAUE 78, et une plaquette technique sur l'entretien et le ravalement de la pierre est en cours de réalisation

par les CAUE de la région Ile-de-France.

• Des rencontres et conférences seront organisées pour le public et les professionnels.

• La Ville de Paris organise un concours doté de prix, de manière à assurer la publicité des ravalements de qualité.

Contact : CAUE de Paris - 32, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris. Tél. : 48 87 70 56 de 10 heures à 12 heures.

Sculpture préhistorique.

Les pierres figures, c'est-à-dire les sculptures les plus anciennes de l'humanité, intriguent et interpellent les chercheurs depuis longtemps, à commencer par le génial précurseur de la science préhistorique, Boucher de Perthes dès le milieu du XIX^e siècle.

Face à un certain attentisme des milieux scientifiques officiels, un nombre important de chercheurs ont multiplié des inventaires de formes et de sites, une stylistique a été décrite avec le sentiment d'un langage commun de l'Islande au Maroc et de l'Atlantique au-delà de l'Oural. Ces découvertes de la capacité créatrice de nos lointains aïeux imposaient l'approche la plus large. L'idée de rencontres internationales a été lancée par les Américains à Princeton (New Jersey, USA) en 1984. Une revue internationale lancée alors par Pietro Gaietto de Gênes (Italie), *Primeval Sculpture* a, durant l'année 1984, puissamment appuyé cette idée.

L'année suivante, du 5 au 7 août 1985, un premier Congrès International se tenait en Belgique, à Eben Ezer. Ce fut une rencontre de chercheurs européens permettant des échanges de vues fructueux. Les 23 et 24 août 1986, s'est tenu à Saignon (Vaucluse) un deuxième Congrès International. La dizaine de spécialistes, représentant directement ou indirectement l'Europe du Nord ou du Sud, s'est alors livrée à l'établissement de critères communs sur les pierres sculptées et conçu des projets de publications collectives.

Depuis quelques années, nous vivons une phase de découvertes étonnantes qui, livrées au public dans diverses parutions ou expositions, susciteront de grands enthousiasmes. Nous aurons compris alors que dès ses plus lointaines origines, l'homme ne s'est pas seulement distingué du monde animal par l'outillage, la « nécessité matérielle » ; il a ressenti - et celle-ci a peut-être même précédé celle-là - une « nécessité spirituelle » avec un nombre impressionnant de sculptures, faisant ainsi naître l'histoire de l'art.

Nous attendons avec impatience - et nous sommes bien placés pour savoir que ce sera avec la plus grande rigueur scientifique - la réflexion de ces chercheurs internationaux.

Au nom du Congrès International de Saignon
Jean Lovie

Montclair 18/3/87

Cher Alfred,

Voici comme convenu la photocopie de notre "communiqué" d'août 1986 imprimé à la page 149 de la revue "Lithiques".

Je n'ai pas pu avoir au téléphone mes éditeurs Pierre PAUJANT et Claire REVERCITON pour "affiner" notre projet. Je tenterai ces jours prochains sur les pierres figures
Mon article est rédigé et tapé, les esquisses sont faites, les planches de photographies sont en cours de réalisation. Il faudra une rencontre pour faire l'inventaire de ce dont nous disposerons comme articles en vue du projet avec "Lithiques".

Meilleures amitiés à toi et
à Ami !

Jean